

LA MRC DE KAMOURASKA NE PRENDRA PAS EN CHARGE LA STATION DE SKI DE SAINT-PACÔME MAIS DEMEURE OUVERTE À ACCOMPAGNER D'ÉVENTUELS PROJETS

Le vendredi 16 février 2018- En réponse à la demande du conseil municipal de Saint-Pacôme et suite à plusieurs rencontres avec les intervenants directement liés, le conseil de la MRC de Kamouraska décide unanimement de ne pas prendre en charge le projet de relance de la station de ski de Saint-Pacôme.

Rappelons qu'en juillet dernier, la municipalité de Saint-Pacôme a demandé à la MRC de Kamouraska d'étudier la possibilité de se saisir du projet de redémarrage du centre de ski. Plusieurs rencontres se sont tenues et à la lumière de ces dernières, plusieurs constats ont été faits. Le préfet de la MRC, M. Yvon Soucy, mentionne que selon l'étude déposée, la mise à niveau des équipements s'élevait à 2,67 millions, en plus de la prévision d'un déficit de fonctionnement de plus de 600 000 \$ pour les cinq premières années d'opération. *«Le rapport du consultant donne l'heure juste aux élus, notamment par une estimation détaillée des investissements à réaliser pour rendre le centre de ski opérationnel. Malgré les nombreux bénéfices et avantages que la présence d'une telle infrastructure récréative et sportive peut apporter chez nous, nous estimons que cela représente un risque important qui comporterait des coûts trop élevés pour les citoyens (nes) du Kamouraska».*

Pour sa part, M. Robert Bérubé, maire de Saint-Pacôme, mentionne que le conseil municipal est conscient du potentiel qu'offre un site comme celui de la station de ski. *« Ce sera l'occasion pour nous de nous pencher sur d'autres opportunités, telles qu'un centre de glisse ou un centre quatre saisons, par exemple. Nous n'excluons pas non plus des alliances avec des partenaires de la région».*

Le conseil de la MRC de Kamouraska, qui a été depuis de nombreuses années partenaire des différents projets visant le maintien et la relance de la station, tient à souligner le soutien constant, et les efforts considérables qui ont été faits pour assurer la relance, particulièrement au cours des dernières années, par de nombreux citoyens, bénévoles, acteurs, organisations du territoire ainsi que par la municipalité de Saint-Pacôme. La MRC offre son accompagnement pour d'éventuels projets de développement sur ce site, qui seront porteurs et structurants pour la région et toujours au bénéfice des citoyennes et citoyens du Kamouraska.

-30-

Sources :

Relations de presse:

Annie Lavoie
Conseillère en communication et marketing
Service de communications régionales et d'attractivité
Promotion Kamouraska
418-492-1660 poste 253
communication@promotionkamouraska.com

Informations :

Yvan Migneault
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Kamouraska
418-492-1660 poste 224